

Le village de Planaise doit son nom au plateau sur lequel il s'est implanté il y a très longtemps.

La paroisse émerge en 1184 d'après une bulle du pape Lucius III. Son histoire est centrée sur l'existence du Château de l'Orme, construit autour de la première tour moyenâgeuse. En 1382 noble Humbert, seigneur d'Arvillard, tient en fief le château qui sera acheté par moitié en 1543 par Pierre Frangon, prévost des maréchaux.

Cette seigneurie sera érigée en Baronnie, le 4 décembre 1570, par le duc Philibert-Emmanuel, avant d'être léguée par son propriétaire à l'hôpital des pauvres de Montmélian avec ses biens de La Chavanne qui en dépendent depuis 1567. Le comte de Montjoie Pierre-Anselme, rachètera en 1701 le titre de la Baronnie et construira son château au lieu-dit La Chatelle. En 1928, la propriété de l'Orme est vendue par l'hôpital de Montmélian à une famille de Planaise.

La route qui traverse le village était, avant le dignement de l'Isère, la route royale (celle qui menait à Turin résidence du roi de Piémont-Sardaigne).

Comme beaucoup de communes de la rive gauche, Planaise a vécu jusque dans les années cinquante presque exclusivement de l'agriculture, puis elle a connu l'exode vers la ville, de ses jeunes à la recherche d'un emploi que la terre ne pouvait leur fournir. La population a commencé à diminuer et l'école à se vider (une douzaine d'élèves dans les années 60). C'est alors que le conseil municipal a mis en place un plan d'occupation des sols bien réfléchi et volontariste qui avait un double but : protéger les espaces agricoles et naturels et permettre tout de même la construction dans et autour des villages existants.

Le résultat ne s'est pas fait attendre, les jeunes sont revenus construire et vivre au pays : une cinquantaine de villas ont été construites, une trentaine de maisons restaurées, et la population a connu entre deux recensements une progression de plus de 30%. Les bâtiments publics et les chemins communaux ont été, remis en état : le centre du village a trouvé un nouveau visage grâce à la création d'une place publique à l'emplacement du bâtiment de l'ancienne poste et de vieux bâtiments rachetés par la commune.

{ Article du Dauphiné Libéré - Joëlle Desquiens }